

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 3

Artikel: La météo au service de la sécurité nationale en toutes situations

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-370359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOMAINES COORDONNÉS

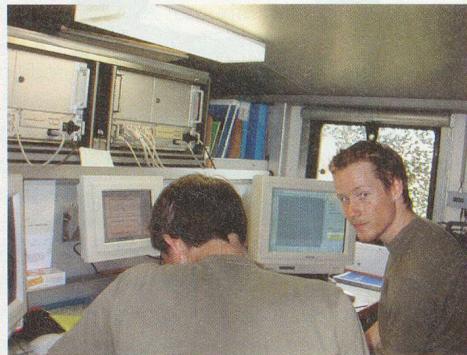
La météo au service de la sécurité nationale en toutes situations

DCM. Le Domaine coordonné Météo a été créé durant les années 70 dans le cadre de la conception de la défense générale. La nouvelle appréciation des risques pour notre pays imposait une révision, actuellement en cours, du modèle de collaboration, en partie obsolète, au sein du domaine coordonné Météo.

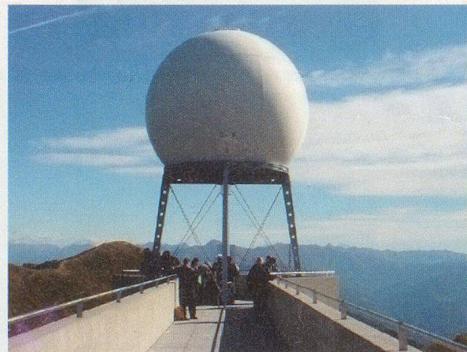
La principale tâche du service météorologique était à l'origine d'assurer la planification et la préparation dans l'éventualité d'une situation stratégique extraordinaire, avec en arrière-plan la menace toujours présente de la Guerre froide. Il était alors prévu qu'en cas de conflit, le service météorologique militaire assume la totalité des tâches incombant d'ordinaire à l'Institut suisse de météorologie de l'époque. Dans la foulée des réformes de l'armée et de la protection de la population entreprises au cours des années 90, il a fallu également reconstruire sous un jour nouveau la collaboration au sein du service de météorologie. Celui-ci se compose aujourd'hui encore de deux principaux fournisseurs de prestations, l'un civil, à savoir l'Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse), et l'autre militaire, à savoir les services météorologiques des Forces aériennes et de l'artillerie. Diverses options adaptées aux types de menaces actuelles sont aujourd'hui en discussion. Elles visent à optimiser l'intervention des prestataires, non plus dans la perspective du seul scénario de conflit, mais de divers scénarios de crise.

Le prestataire civil, MétéoSuisse

L'Office fédéral de la météorologie et de la climatologie MétéoSuisse fait partie du Département fédéral de l'intérieur (DFI) et donc du service météorologique national. Ses tâches touchent à des domaines variés tels que, entre autres, la mesure continue de valeurs comme la température de l'air et la pression atmosphérique, la diffusion d'avis d'intempéries et l'évaluation des effets des changements climatiques sur la Suisse. Au plan organisationnel, l'office est subdivisé en trois domaines – Temps, Climat et Soutien – ainsi qu'en cinq organes transversaux. De ces derniers fait partie l'organe de coordination du domaine coordonné Météo, responsable de la gestion de l'interface MétéoSuisse. Mandaté par le directeur de l'office, le chef de cet organe exerce la fonction de président de la Commission du domaine coordonné Météo. Les principaux sites d'implantation de Météo



Soldats de météorologie des Forces aériennes en train d'évaluer des données.



Technologie moderne de saisie des données: station radar météo sur le Monte Lema, au Tessin.

Suisse sont Zurich (siège principal et centrale régionale Suisse alémanique, nord et centre des Grisons), Genève (Suisse romande et Valais), Locarno (sud des Alpes et Engadine), Payerne (sondages radio), ainsi que les centres météorologiques des aéroports de Zurich-Kloten et de Genève-Cointrin.

Les prestataires militaires

Le service météo des Forces aériennes: le succès des interventions de l'armée et en particulier celles des unités aériennes est souvent fortement tributaire des évolutions météorologiques. Le service météo militaire trouve d'ailleurs ses origines aux Forces aériennes (FA) et son histoire remonte à la Seconde Guerre mondiale. Les modules de milice chargés de la saisie et de la diffusion des informations météorologiques sont rassemblés au sein du Groupe Météo 7.

Dans les situations particulières, ces modules sont à disposition en permanence pour participer à des analyses d'environnement,

donner des pronostics et des conseils et transmettre des avis d'intempéries. Des centres et des stations météo sont exploités sous la conduite d'un poste d'engagement sis auprès des Forces aériennes (au sein de l'organe Engagement FA). Des stations météo sont installées sur les aérodromes militaires et aussi sur les lieux d'engagement des formations de transport aérien ou encore auprès des centrales de commandement des Forces aériennes ou des Forces terrestres. Dans le but d'augmenter la densité des informations météo de base, l'état de l'atmosphère est régulièrement évalué par radiosondages et le suivi météorologique est assuré par des observatoires. L'instruction est donnée au sein de la Formation d'application d'aide au commandement FA.

Le service météo de l'artillerie (S météo art): la mission principale du S météo art consiste à fournir, en temps voulu et en fonction des besoins, des données destinées à corriger les effets de la météorologie sur la précision de tir des armes d'artillerie, afin d'assurer la compétence clé «efficacité du premier tir». La collecte des données se fait par radiosondages jusqu'à environ 15 km d'altitude et au besoin en utilisant les données télémétriques du S météo art ou de MétéoSuisse (en situation normale), jusqu'à 20 km d'altitude.

Le service coordonné Météo est-il encore nécessaire aujourd'hui? La nouvelle organisation prévue

Certaines structures et certains processus de la collaboration au sein du Service coordonné Météo datent encore de l'époque de la défense générale. Ainsi, lorsqu'il s'agit de mobiliser des spécialistes météorologues au service des Forces aériennes, on change, comme auparavant, de «casquette»: autrement dit, des collaborateurs de MétéoSuisse doivent quitter leur poste de travail pour effectuer, cette fois-ci en tenue militaire, le même travail à un autre emplacement et – parfois aussi – avec d'autres moyens techniques. D'autres modèles d'organisation, définissant un prestataire civil pour toutes les situations, tout en maintenant la possibilité d'une aide subsidiaire par le service météo de l'armée, sont à l'étude. Le service météo de l'armée conserverait ainsi son utilité. En effet, lors d'engagements au profit de l'armée, les professionnels de MétéoSuisse pourraient obtenir ponctuellement des données complémentaires fournies par les capteurs météo militaires.

La création d'un nouveau domaine coordonné «Dangers naturels» visant à instaurer une collaboration commune de tous les

partenaires concernés lors d'événements de grande ampleur, telles des intempéries, est envisagée dans le contexte de la réorientation de la stratégie de protection en fonction des menaces les plus probables pour notre pays. Les fournisseurs de prestations du Service coordonné Météo pourraient être eux aussi intégrés à ce nouveau réseau et faire ainsi bénéficier les intervenants de leur savoir-faire en toutes situations.

Actualisation des bases légales et nouveau contrat de collaboration

La base légale en vigueur, à savoir l'ordonnance de 1975 réglant la coordination du service météorologique et du service des avalanches au titre de la défense générale, doit être absolument adaptée aux circonstances actuelles. Il convient entre autres qu'à partir du 1^{er} janvier 2007, l'échange de prestations entre organes fédéraux soit réglé par des accords de niveaux de service («accords SLA»). MétéoSuisse conclura par conséquent un SLA avec les domaines de la défense et de la protection de la population du Département de la défense, de la protection de la population et des sports. Ces accords comporteront également la définition des prestations à fournir dans le cadre du Service coordonné Météo.

Informations ultérieures:
Urs Sutter, président DCM
téléphone 044 256 91 11
www.meteoschweiz.ch

TEST DES SIRÈNES 2006

Les sirènes sont prêtes à hurler au cas où

OFPP. 97,4 % des sirènes de l'alarme générale et 98,2 % des sirènes de l'alarme-eau ont parfaitement fonctionné lors du test 2006. Malgré ces très bons résultats, les sirènes défectueuses doivent être réparées ou remplacées au plus vite.

Cette année, le traditionnel test des sirènes a eu lieu le 1^{er} février. Conformément aux instructions ad hoc de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), aussi bien les sirènes de la protection civile (alarme générale) que celles de l'alarme-eau doivent être soumises à ce test de fonctionnalité. Les quelque 8500 sirènes ont été déclenchées à partir des télécommandes, là où l'on en dispose, ou directement sur place.

Les résultats des tests se situent dans la fourchette enregistrée tout au long des an-

nées; dans cinq cantons seulement, le taux de panne est supérieur à 3 %. L'examen des panne subies par les sirènes fixes donne les indications suivantes: dans 48 cas, le problème vient de la sirène elle-même, dans 13 cas de l'alimentation, dans 31 cas de la télécommande et dans deux cas, le problème est lié à l'organisation. Treize sirènes mobiles ont présenté des défauts sur l'appareil lui-même, 22 autres n'ont pas fonctionné à cause d'un problème d'alimentation et cinq en raison de l'organisation. Pour les 38 autres cas, on ne dispose pas de données suffisamment précises. Le taux de panne des 780 sirènes de l'alarme-eau est de 1,8 %. Celles-ci seront encore soumises à un test de système en cours d'année. D'une manière générale, les principales causes de dysfonctionnement des sirènes tiennent à des travaux non annoncés qui sont effectués sur des bâtiments, au vieillissement et aux phénomènes météorologiques (tempêtes, éclairs).

Conformément à l'ordonnance sur l'alarme, les communes – et pour l'alarme-eau, les exploitants des ouvrages d'accumulation – doivent veiller à l'entretien de leurs moyens d'alarme de sorte qu'ils soient opérationnels en permanence. Les défauts affectant les sirènes ou les télécommandes doivent être éliminés dans les plus brefs délais. Les exploitants de barrage ont d'ores et déjà lancé les mesures nécessaires pour corriger les défauts constatés lors du test sur les sirènes de l'alarme-eau. □

LABORATOIRE SPIEZ

Visite du directeur général de l'OIAC Rogelio Pfrirter

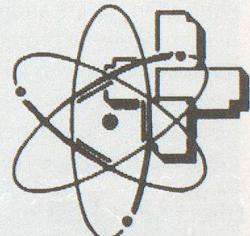
LS. Aujourd'hui 1^{er} mai 2006, un congrès scientifique pour la protection contre les dangers atomiques, biologiques et chimiques (ABC) a débuté au Laboratoire Spiez. Le directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), l'ambassadeur Rogelio Pfrirter, et le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), le conseiller fédéral Samuel Schmid, étaient présents lors de la séance d'ouverture.

ors de la séance d'ouverture, le conseiller fédéral Schmid a remercié l'ambassadeur Pfrirter de l'engagement infatigable de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et des succès de cette dernière dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. Il a souligné l'importance que la Suisse accorde aux efforts entre-

pris au niveau international en matière de contrôle de l'armement et en vue de restreindre la prolifération des armes de destruction massive. Il a en outre assuré au directeur général de l'OIAC que la Suisse maintiendrait son soutien dans ce domaine.

L'ambassadeur Pfrirter a quant à lui remercié, au nom de l'OIAC, la Suisse et plus précisément le Laboratoire Spiez pour l'aide précieuse fournie jusqu'ici. Il a rappelé que la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) offre une chance unique d'éliminer durablement sur le plan mondial une catégorie entière d'armes de destruction massive.

L'ambassadeur Pfrirter et le conseiller fédéral Schmid ont profité de la rencontre organisée au Laboratoire Spiez pour échanger leurs points de vue. Ils ont discuté de l'état actuel de la mise en œuvre de la CIAC et des tâches futures à accomplir, plus particulièrement des intentions du gouvernement suisse à ce sujet.



L'après-midi, l'ambassadeur Pfrirter aura plusieurs entretiens avec les représentants du Département des affaires étrangères (DFAE) et du Département fédéral de l'économie (DFE) ainsi qu'avec des représentants de l'industrie chimique.

Placé sous l'égide du DDPS, le sixième congrès international «Chemical and Biological Medical Treatment Symposium» (CBMTS VI) est organisé par le Laboratoire Spiez. Près de 120 spécialistes de plus de 30 pays se réunissent du 30 avril au 5 mai 2006 à Spiez. Le symposium a pour thème principal les aspects scientifiques des menaces militaires et terroristes représentées par les armes atomiques, radiologiques, chimiques et biologiques et les mesures de protection ad hoc. Des questions liées à la lutte contre la prolifération des armes ABC, aux accidents ABC possibles et aux menaces d'épidémies sont aussi à l'ordre du jour.

Communiqué de presse du 1^{er} mai 2006